



**BUREAU  
VERITAS**

**BUREAU VERITAS  
CONSTRUCTION**

# Guide de reprise à établir avec le Maître d'Ouvrage

# Rappel de la situation COVID-19



Nous sommes confrontés à une situation inédite qui nécessite de prendre un ensemble de mesures qui permettront la reprise des opérations de travaux.

Tout d'abord, le Maître d'Ouvrage confirme que sa priorité est la sécurité et la santé des personnels travaillant sur les chantiers et les projets de construction, quelles qu'en soient la taille et la durée.

En concertation avec les entreprises, Maître d'Œuvre et CSPS, le Maître d'Ouvrage demande que soient prises un certain nombre de dispositions qui permettront d'être en adéquation avec les demandes des autorités sanitaires dans le cadre de la reprises de ses opérations.

Le référentiel est : Le Guide de Préconisations COVID 19 édité le 02/04/2020

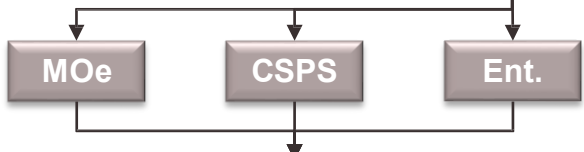


**Maître D'Ouvrage**

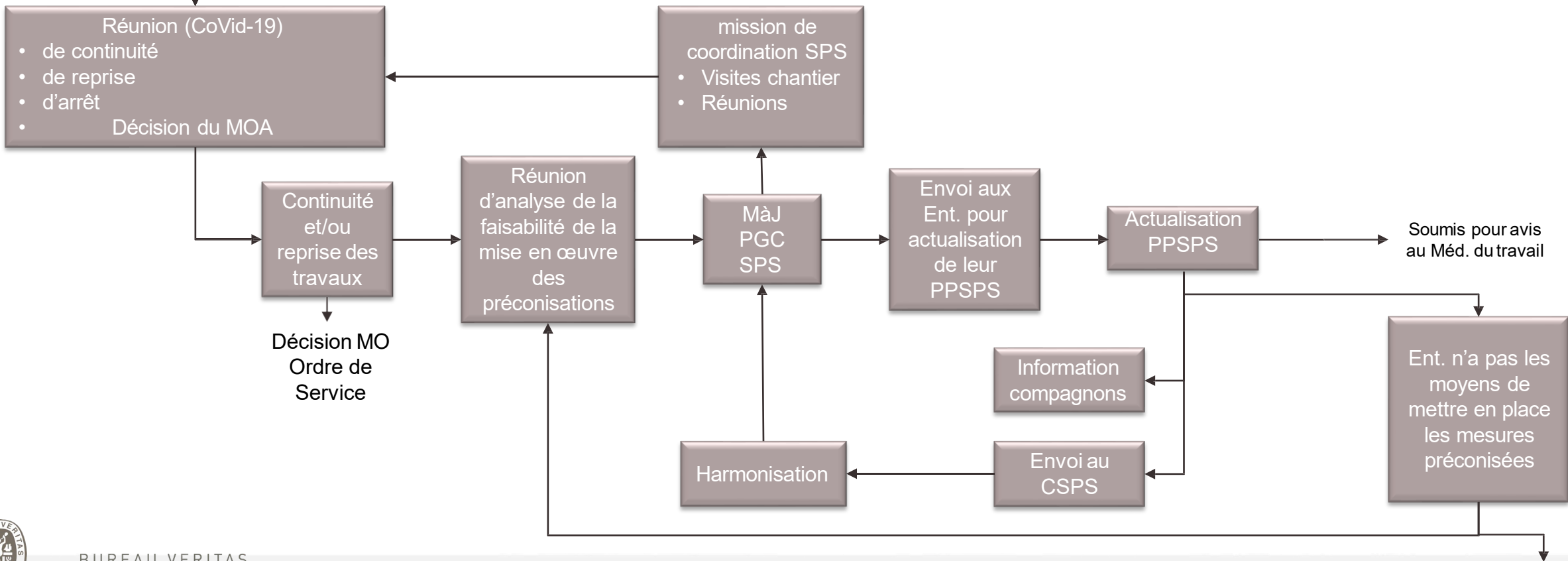
Mettre en œuvre les Principes Généraux de Prévention

Responsable des règles de prévention et de sécurité mises en place et s'assure de leur application

Accompagné par



# Processus Opérationnel proposé



# Processus Opérationnel à mettre en place



BUREAU  
VERITAS

## Phase de concertation entre le Maître d'Ouvrage et les différents intervenants

### Invitation

- Sous l'impulsion du Maître d'Ouvrage, invitation à une réunion en Visio conférence.

### Participants

- MOA, Moe, CSPS, OPC, Entreprises

### Déroulé type

- Point sur la situation actuelle de l'opération
- Constat de la situation (nombre d'entreprises présentes, maîtrise d'œuvre, OPC, BET, ...)
- État de la base vie, des protections collectives, ...
- Présentation des préconisations sanitaires gouvernementales et du Guide de Préconisations COVID 19
- Seront évoqués entre autres les points suivants :
  - Capacité de prise en compte des dispositions par les entreprises et la maîtrise d'œuvre
  - Capacité de maintenir les protections collectives par le lot en charge
  - Encadrement sur les chantiers pour s'assurer du respect des règles et mesures retenues par l'ensemble des intervenants
  - Situation d'impossibilité d'application des gestes barrières

### Mise à jour Du PGC SPS + Avenant contrat



BUREAU  
VERITAS

BUREAU VERITAS  
CONSTRUCTION

# Principales mesures à adapter à chaque opération, mesures non exhaustives



BUREAU  
VERITAS

## Mesures d'Organisations arrêtées à la Suite de la Phase de Concertation

### Accès au site

- Distanciation lors de l'accès au site
- Contrôle des badges à distance si présence de poste de garde
- Signalisation des sens de circulations piétonniers

### Accès aux cantonnements :

- Séparation des flux des piétons entrants et sortants avec distanciations sociales

### Affichage :

- Affichage de l'ensemble des mesures d'hygiène applicables dans tous les locaux et dès l'accès au site.

### Mesures d'hygiène

- Mise à disposition de gel hydroalcoolique
- Mise à disposition de savon et d'eau en continu avec une température à minima tempérée
- Mise à disposition d'essuie main à usage unique
- Mise à disposition de bacs pour recueillir les papiers usagés (essuie-main)

### Sanitaires:

- Nettoyage et désinfection à chaque utilisation (mise à disposition de lingettes avec désinfectant)

### Cantonnements:

- Roulement organisé pour le déjeuner permettant de garder la distanciation sociale
- Matérialisation de la distanciation aux places dans la cantine
- Nettoyage des locaux entre chaque roulement de compagnons qui aura déjeuné
- Mise à disposition de lingettes pour le nettoyage de micro-ondes
- Mise à disposition de bacs pour recueillir les papiers usagés (essuie- main)



BUREAU  
VERITAS

BUREAU VERITAS  
CONSTRUCTION

# Principales mesures à adapter à chaque opération, mesures non exhaustives



BUREAU  
VERITAS

## Mesures d'Organisations arrêtées à la Suite de la Phase de Concertation

### **Vestiaires:**

- Organisation pour que le nombre de personnes concomitantes puissent respecter les distanciations sociales.

### **Protections individuelles:**

- Masques de protections individuelles pour les tâches ne pouvant pas respecter les distanciations sociales
- Lunettes de protections non jetables qui seront désinfectées quotidiennement et affectées : remise contre émargement
- Mise à disposition de lingettes désinfectantes pour le nettoyage des lunettes.

### **Accès aux postes de travail :**

- Gestion des flux et rappel de l'utilisation des protections mises à dispositions si les mesures de distanciation ne pouvaient être respectées.
- Si plusieurs accès sont disponibles, matérialiser le sens d'accès et le sens de sortie.
- Affiches de rappels en bas des zones d'accès pour les distanciations à respecter

### **Gants de travail:**

- Le port des gants sera obligatoire tout au long de la journée compte tenu des échanges possibles d'outils, prise d'échafaudages, manipulations diverses.
- Organisation mise en place pour le nettoyage des outils

### **Organisations des secours:**

- Un ou plusieurs « KIT d'intervention / d'urgence » (combinaison jetable, gants latex, masques, lunettes,...) devront être constitués et présents sur site

### **Mise à jour du Plan d'Installation de Chantier :**

- Le plan d'installation de chantier sera remis à jour pour que l'ensemble des nouveaux aménagements soient matérialisés
- Il sera obligatoirement affiché sur le site dans les cantonnements

### **Approvisionnement du site**

- Gestion des approvisionnements et déchargements pour que les mesures de distanciations soient respectées
- Affichage des mesures prises pour les approvisionnement et déchargements
- Informations des fournisseur et locatiers



BUREAU  
VERITAS

BUREAU VERITAS  
CONSTRUCTION

# Principales mesures à adapter à chaque opération, mesures non exhaustives



Les masques et lunettes seront obligatoirement portés dans les situations de travail où les distanciations sociales ne pourraient être respectées , ceci permettant la protection de chaque porteur.

Il sera noté en réunion et pour chaque entreprise qui est chargé de la mise en œuvre des décisions.

Il sera demandé aux entreprises les noms de leurs représentants COVID-19 sur le site

Le suivi de la mise en place de l'ensemble de ces mesures devra être organisé.

Des quart d'heure sécurité seront organisés sur le site avec démonstrations pour que le lavage des mains , la mise en place du masque , des lunettes soient réalisés dans de bonnes conditions.



# Actualisation des PPSPS des entreprises



## Points clés de la mise à jour du PPSPS en appui sur :

- L'ensemble des informations énoncées dans les slides précédents
- Dans le PPSPS de l'entreprise , il pourra être aussi évoqué par l'entreprise :
  - Déplacements et transport des compagnons vers le chantier
  - Tâches poste de travail (attention à ce que les mesures de prévention ne génèrent pas d'autres risques comme le risque lié au travailleur isolé par exemple)
  - Travaux à plusieurs compagnons
  - Désignation du Référent COVID-19

Des mesures spécifiques aux entreprises sont aussi disponibles dans le document OPPBTP Plan de continuité des activités.

